

CALENDRIER 2025

SECTEUR

3

Les bacs et les encombrants doivent être sortis **QUELQUES HEURES AVANT L'HEURE DE DÉBUT DE COLLECTE.**

Pour les collectes qui ont lieu le matin, les bacs et les encombrants peuvent être sortis **AU PLUS TÔT LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 20H.**

TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES

DANS LA BORNE PNEUMATIQUE



papiers, cartons, journaux et magazines



canettes, aérosols, boîtes de conserve



bouteilles, yaourts, sacs en plastique vides, tubes de dentifrice



LE VERRE

POUR UN RECYCLAGE INFINI, JE LE PORTE À LA COLONNE LA PLUS PROCHE*

LES DÉCHETS MÉNAGERS

DANS LA BORNE PNEUMATIQUE



déchets d'hygiène



vaisselle cassée



LES ENCOMBRANTS

LES LUNDIS SUIVANTS

À PARTIR DE 7H

6, 20 janvier • 3, 17 février • 3, 17, 31 mars
14, 28 avril • 12, 26 mai • 9, 23 juin
7, 21 juillet • 4, 18 août
1^{er}, 15, 29 septembre • 13, 27 octobre
10, 24 novembre • 8, 22 décembre

En dehors de ces jours de collecte, vous devez vous rendre dans les **DÉCHÈTERIES TERRITORIALES**.*

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES



JE COMPOSTE OU JE LES DÉPOSE EN VRAC DANS LA BORNE LA PLUS PROCHE*

* Retrouvez la carte et toutes les informations sur plainecommune.fr/services/gerer-ses-dechets/